Conseil Général **Haut-Rhin**

Rapport du Président

Commission Permanente du

1 2 OCT. 2007

Service instructeurService des Actions Sportives

Service consulté

Nº 10937-07

FONDS DEPARTEMENTAL POUR LES MANIFESTATIONS ET CONGRES NATIONAUX SE DEROULANT DANS LE HAUT-RHIN

Résumé : La Société de Médecine du Sport d'Alsace (SOMSA) organise son congrés annuel au Centre Sportif Régional Alsace le 20 octobre 2007.

Le présent rapport propose d'allouer à cette association, une aide de 300 \in au titre du Fonds départemental pour les manifestations et congrès se déroulant dans le Haut-Rhin, fonds qui a été doté au BP 2007, d'un crédit de 38 000 \in .

Le Département du Haut-Rhin est saisi par le Dr François MATTER, Vice Président de la Société de Médecine du Sport d'Alsace (SOMSA) et Médecin du Comité Régional du Massif des Vosges pour la Fédération Française de Ski, d'une demande de subvention de 300 € sur un budget global de 3 975 €, pour l'organisation du congrès annuel de la SOMSA qui se tiendra le 20 octobre 2007 au Centre Sportif Régional Alsace à Mulhouse.

La rencontre dont le thème est *Médecine et Ski*, devrait réunir plus 110 personnes, médecins du sport et cadres techniques avec la participation des principaux spécialistes du sujet en France.

Cette importante manifestation, d'envergure nationale et d'un haut niveau scientifique, concerne une discipline sportive très populaire et présente également un impact de promotion de notre région car les participants sont issus de toute la France.

Enfin, elle contribue à promouvoir le Centre Sportif au-delà de notre département.

Pour confirmer notre engagement en faveur du Ski, de la médecine sportive mais aussi du Centre Sportif Régional, je vous propose d'accorder à la SOMSA la somme de 300 €, représentant les frais de location des salles de réunions et du matériel audiovisuel du Centre Sportif, à prélever sur le Fonds départemental pour les manifestations et congrès se déroulant dans le Haut-Rhin (chapitre 65, nature 6574, fonction 021, enveloppe 1215).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER